



Carte de séjour après divorce

Par **manou971**, le **14/07/2011 à 13:52**

Bonjour,

je suis entré en france plus précisément en guadeloupe en me mariant à un francais je suis originaire de republique dominicaine. cela fait maintenant 3 ans et demie de mariage mais celà ne va plus du tout au sein de mon couple de plus mon mari est dans l'impossibilité de me faire des enfants nous avons meme essayé 5 FIV sans succès. le problème est que j'ai rencontré quelqu'un d'autre avec qui je suis tombé très amoureuse et dont je suis enceinte de 6 semaines... je ne sais pas trop comment gérer cette situation quels sont mes droits si je divorce je n'ai pas de travail pour le moment mais j'ai un projet de micro entreprise que je dois commencer dans un mois. je suis très inquiète par rapport au renouvellement de la carte de séjour et nous voulons avoir notre bébé. j'ai vraiment besoin de conseil
merci d'avance